

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

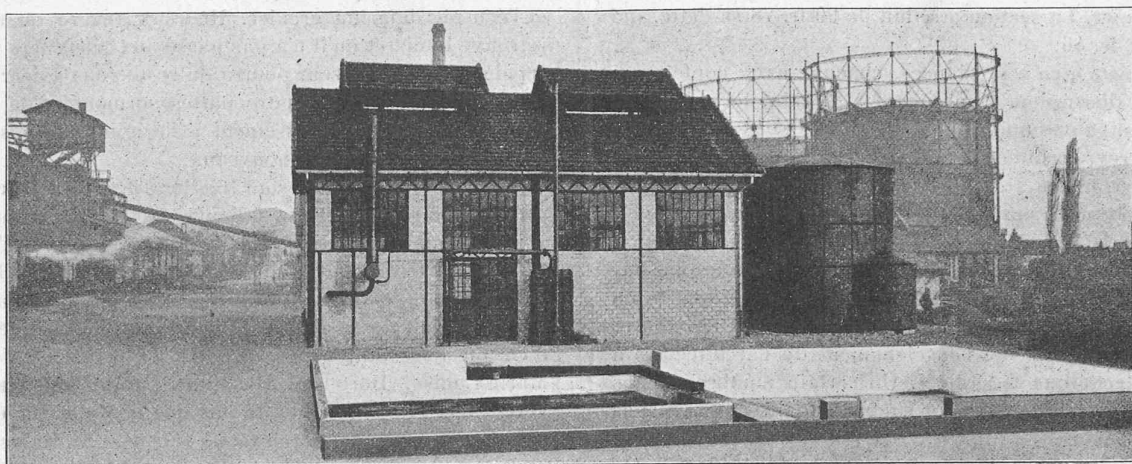
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fig. 12. — INSTALLATION POUR LA DISTILLATION DU GOUDRON A L'USINE A GAZ DE GENÈVE



Vue du bâtiment, des réservoirs d'huiles lourdes et légères, et des fosses à brai.

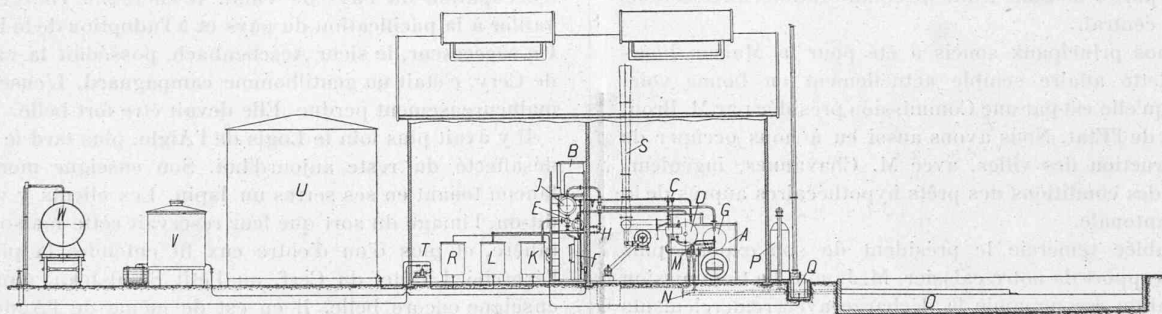
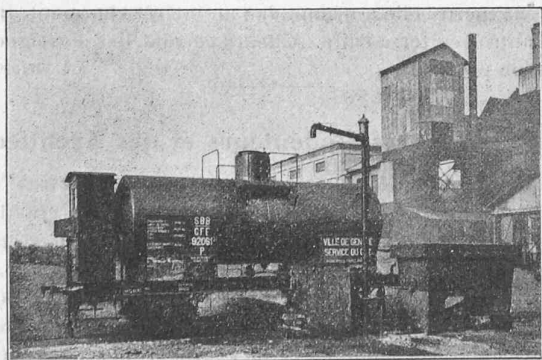


Schéma de l'installation.

Légende : A = Four de distillation. B = Réservoir de charge pour le goudron. C = Vanne d'admission du goudron. D = Chaudière pour le fractionnement de l'eau et des huiles légères. E = Condenseur des huiles légères et de l'eau. F = Séparateur des huiles légères et de l'eau. G = Chaudière pour le fractionnement des huiles moyennes et lourdes. H = Conduite d'écoulement des huiles lourdes. J = Condenseur des huiles moyennes. K = Récipient de contrôle des huiles moyennes. L = Récipient de contrôle des huiles lourdes. M-N = Conduite d'écoulement du brai. O = Fosses à brai. P-Q = Condenseur des huiles d'anthracène. R = Récipient de contrôle des huiles d'anthracène. S = Cheminée avec tirage forcé. T = Pompe centrifuge. U = Réservoir pour les huiles légères. V = Réservoir pour les huiles lourdes. W = Wagon-citerne.



Wagon-citerne et grue d'alimentation.

sement moindres, un personnel très restreint ; l'exploitation en est fort simple et facile ; les dangers d'incendie sont ramenés à un minimum parce que les appareils exposés au feu ne contiennent jamais plus de 2 à 3 % de la quantité de goudron traitée journalièrement ; aucun appareil ne se trouve sous pression ni sous dépression.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

*Compte rendu de l'Assemblée générale du 4 avril 1917,
au Palais de Rumine.*

Ouverture de la séance à 4 h. trois quarts, en présence de 21 membres. Présidence de M. H. Verrey, président. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté. Le président donne lecture du

Rapport annuel. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des membres défunts : MM. Jules Gaudard, Emile Cuénod et Paul Rychner, tous trois ingénieurs, le dernier jeune encore. Les démissions ont été nombreuses : MM. Briod et Ed. Chavannes, ingénieurs, de la Société vaudoise, MM. H. Vautier, A. Steinlen, R. Rychner, ingénieurs, E. Jost et E. Moachon, architectes, de la Section. Nous devons y ajouter les radiations de MM. L. Delacoste, à Larissa, et F. Gilliard, à Naples, par suite de défaut de paiement des cotisations pendant trois ans. Ce déchet de 12 membres n'est compensé que par trois admissions : M. F. Sägesser, architecte, à la Section, MM. I. Kiefer et J. Colombet à la Société vaudoise. Notre effectif total monte actuellement à 261 membres, dont 125 pour la Section.

Il résulte du rapport du caissier que la situation est bonne. Nous possédons 4203 fr. 06, après 174 fr. 80 d'augmentation sur l'an dernier. La section a réduit de 90 fr. 78 sa dette, qui reste de 138 fr. 46.

Notre Société a eu sept séances, chacune avec conférence, causerie ou discussion. Une course à Leysin, le samedi 29 juillet, a groupé une quinzaine de membres sous la direction de MM. Verrey, architecte, et Michaud, ingénieur. Les participants ont visité les travaux de déviation et le tunnel de l'Aigle-Leysin, puis, après un dîner au Mont-Blanc, quelques bâtiments de la Climatérique.

Le samedi 4 novembre, c'était la visite de la Maternité sous la conduite de l'architecte, M. Epitoux, et le 1^{er} décembre un rendez-vous à Genève pour la conférence du Dr A. Moser sur : « Réorganisation de l'enseignement de l'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale ». Un certain nombre de nos membres s'y rencontrèrent pour souper auparavant avec nos collègues genevois.

La Commission des présidents s'est réunie deux fois : le 27 mai à Berne et le 24 février à Olten. Notre Section n'a pu s'y faire représenter que la première fois. L'institution semble appelée à porter de bons fruits de collaboration entre sections et Comité central.

Un de nos principaux soucis a été pour la Maison bourgeoise. Cette affaire semble actuellement en bonne voie, conduite qu'elle est par une Commission présidée par M. Bron, architecte de l'Etat. Nous avons aussi eu à nous occuper de la reconstruction des villes, avec M. Chavannes, ingénieur, ainsi que des conditions des prêts hypothécaires auprès de la Banque cantonale.

L'assemblée remercie le président de son exposé, puis entend le rapport de notre caissier, M. Junod. La Commission de vérification recommande la décharge avec remerciements bien mérités au caissier. Ce qui fut acquis.

Nominations statutaires. Les deux membres du Comité sortant de charge et immédiatement rééligibles, MM. Fraisse et Junod, sont confirmés pour deux ans.

Rapport de la Commission d'édilité publique. M. J.-H. Verrey rapporte au nom de la Commission chargée d'examiner les difficultés mises à Lausanne pour délivrer les permis de construire. Les formalités sont longues et les renseignements insuffisants auprès de la Direction des Travaux. On applique les règlements de façon indûment restrictive, pour l'intérieur de la ville spécialement, de sorte que tant les propriétaires que les notaires et les architectes sont lésés. Les permis de construction se voient retardés pour des raisons de détails et l'architecte n'est plus même libre de décider de l'architecture de son ouvrage. La tentative d'imposer un type d'architecture uniforme heurte aussi bien nos principes de liberté que notre goût. Il faut une amélioration de ces procédés, déjà avant l'introduction de la loi cantonale en préparation. La Société adopte ces conclusions à l'unanimité et décide, sur proposition de MM. Epitoux et F. Brazzola, de faire imprimer ce rapport et de l'envoyer comme pétition au Conseil communal, comme à tous intéressés.

Le président donne la parole à M. G. Epitoux, architecte, qui nous fait revivre pendant une heure charmante la vie de nos anciennes hôtelleries. Les vieilles enseignes en laissent un reflet, et l'on peut les étudier aux divers points de vue artistique, historique et anecdotique. Que n'a-t-on pensé plus tôt à ces richesses d'apparence modeste, mais qui marquaient l'efflorescence de tout un art et de toute une tradition. Il s'en est beaucoup perdu depuis une trentaine d'années, ce qui veut dire récemment, puisque les meilleures d'entre celles qui nous restent datent des 17^e et 18^e siècles. Elles sont parties

souvent sans laisser de traces, si ce n'est ici un crochet, là une hampe. Quelquefois toute une console reste comme témoin et l'écu gît dans un grenier. Heureux encore quand on l'y retrouve intact et qu'il n'a pas passé aux vieux fers pour être repeint. Un connaisseur pourra du reste vous aviser s'il a été démarqué : tel ours à quatre pattes surmonté d'un moderne écusson vaudois avait sûrement à l'origine une posture plus fière, victime des temps nouveaux.

Nos diverses localités sont très inégales dans leur richesse présente ou passée. Il leur fallait se trouver sur d'importantes voies de communications pour que l'enseigne valût l'intervention d'un artiste, dont la main se reconnaît suivant la région.

Lausanne, centre du trafic, occupait une position à part. On y trouvait des maisons d'importance, telles que le Lion-d'Or où descendirent les grands de la terre : Joséphine, Marie-Louise, Hortense, Bonaparte, Capo d'Istria y trouvèrent bon gîte et le reste, tandis que le Major Davel y avait pris son dernier souper, en tête-à-tête avec le Major de Crou-saz, auquel il fit de fatales confidences. Le propriétaire de la maison était un homme considérable : Etienne Grand fut en son temps envoyé parlementaire auprès des troupes bernoises d'occupation du Pays de Vaud. Il en revint chargé de travailler à la pacification du pays et à l'adoption de la Réforme. Un successeur, le sieur Aeschenbach, possédait la campagne de Cery, c'était un gentilhomme campagnard. L'enseigne est malheureusement perdue. Elle devait être fort belle.

Il y avait plus loin le Logis de l'Aigle, plus tard le Faucon, désaffecté du reste aujourd'hui. Son enseigne montrait un faucon tenant en ses serres un lapin. Les clients y voyaient, dit-on, l'image du sort que leur réservait cette maison hospitalière, et plus d'un d'entre eux fit entendre la plainte de l'écorché. L'Hôtel du Cerf, au Petit Saint-Jean, montre une enseigne encore belle. Il en est de même de l'Agneau, des Trois Pigeons, de la Poste (Petit-Chêne), du Bras de Fer, dont le nom doit rappeler le conspirateur Jean d'Ivoire au Bras de fer qui, arrêté, s'enfuit après de copieuses libations offertes à ses gardiens en son domaine de Veytaux. Le syndic Jean Goubet tenait la Tour Perse et s'en trouvait fort bien. Il aimait son Jorat et laissa son nom au Chalet-à-Gobet.

D'autres localités nous réservent de bonnes trouvailles. A Echallens, l'Hôtel des Balances montre une des dernières enseignes en bois du canton. Un peu lourde et tracée d'une main inexperte, elle a néanmoins un intérêt charmant. Il y en eut d'autres en terre cuite. Ailleurs ce sont des enseignes en fer qu'on préférerait.

(A suivre.)

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le Central Comité, pour diverses raisons, entr'autres l'éventualité d'une nouvelle réduction des horaires, a cru devoir renoncer à l'organisation, pour cette année, de l'assemblée générale de la société.

Par contre une assemblée des délégués est prévue pour le samedi 22 septembre 1917, à Berne, aux fins de prendre connaissance des comptes et de procéder au renouvellement du Comité central.

Offre d'emploi.

On cherche pour une grande usine de construction de machines électriques en Angleterre, de jeunes ingénieurs électriciens qui seraient disposés à faire un stage préliminaire en Angleterre pour être envoyés de là dans les succursales de cette maison sur le continent.

Adresser les offres à M. le professeur Neeser, rue Délices, 9, Genève.